



« D'ARGENT A L'ORME ARRACHÉ DE SINOPLE »

## Séance du Conseil Municipal du Jeudi 19 Mai 2022 à 19h30

Étaient présents : BERTIN Valérie – BOURDENET Cédric – CHABOD Jérôme – DUBOIS-DUNILAC Nathalie – GIRARDET Valentin – GEORGE Patric – HUGEL Daniel – JEANNEROD Carole – JUNOD Hélène – MAHON Catherine – MARGUET Alain – MARGUET Gilbert – MIGNARD Alexandre – NICOLET Pascal – SALOMON Julie – VIENNET Elisabeth.

Étaient excusés : JAILLET Audrey donne pouvoir à JUNOD Hélène.

Monsieur Valentin GIRARDET a été nommé secrétaire de séance.

Rédaction : Nathalie CAILLE

---

Le Maire donne lecture du courrier de démission de Madame Estelle KOLUDA-OUDOT, Conseillère Municipale. Le Maire prend acte de cette décision et remercie Madame Estelle KOLUDA-OUDOT pour son engagement au sein du Conseil Municipal.

### 1. PRÉSENTATION PROJET TERRAIN ALLÉE DES IRIS PAR LE CARRÉ DE L'HABITAT

Monsieur Vincent DELACROIX – développeur foncier pour la société « le Carré de l'Habitat » – présente un projet en vue de la requalification du secteur des Iris, sur l'emplacement de l'ancienne maison et bâtiment agricole de la famille BOLE-DUCHOMONT / BICHET.

Ce projet consiste en la construction de deux bâtiments distincts composés chacun de 4 logements, ainsi que de 8 garages.

Le concept « duplex – jardin » est une alternative entre l'achat d'un appartement ou d'une maison individuelle, étant entendu que chaque logement a une surface comprise entre 83 et 85 m<sup>2</sup> avec un coin jardin. Ce concept peut notamment convenir aux primo-accédants, aux familles monoparentales...

A la suite de cette présentation, le Conseil Municipal décide de ne pas se positionner dans l'immédiat pour ce projet et souhaite étudier d'autres projets immobiliers sur ce terrain.

## 2. PERMIS DE CONSTRUIRE

- **POURCELOT Damien** : extension d'un bâtiment agricole sis « La Petite Fin »
- **QUERRY Julien** : construction d'une maison d'habitation sise Lotissement « Pâture Dessous » lot n°21
- **GALLAND Hubert** : construction d'une maison d'habitation sise Lotissement « Pâture Dessous » lot n°20
- **LAPPRAND Théo** : construction d'une maison d'habitation sise Lotissement « Pâture Dessous » lot n°18
- **MINDRUT Mihai** : construction d'une maison d'habitation sise Lotissement « Pâture Dessous » lot n°16

Accord de la Commission Urbanisme sous réserve des observations qui seront émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS de Valdahon.

## 3. DÉCLARATIONS PRÉALABLES & DEMANDES DE TRAVAUX

- **OPEN ENERGIE pour le compte de BOURQUE Marcel** : pose de panneaux photovoltaïques en toiture sur sa maison d'habitation sise 14 Les Vies de Vennes
- **SCHMOCKER David** : construction d'un abri de stockage bois en annexe de sa maison d'habitation sise 18 rue des Primevères
- **EURL MAIRE Pascal pour le compte de ROGNON Gilbert** : pose de panneaux photovoltaïques en toiture sur sa maison d'habitation sise 7 rue des Colombières
- **BRACHER Elodie** : construction d'une pergola et d'un sas d'entrée accolés à sa maison d'habitation sise 28 rue des Bleuets
- **EURL MAIRE Pascal pour le compte de MAIRE Alain** : pose de panneaux photovoltaïques en toiture sur sa maison d'habitation sise 11 rue des Gentianes
- **DARROT Jonathan** : agrandissement du balcon de sa maison d'habitation sise 15 rue du Mont d'Or
- **EURL MAIRE Pascal pour le compte de FAIVRE Michel** : pose de panneaux photovoltaïques en toiture sur sa maison d'habitation sise 4 allée des Lilas
- **EURL MAIRE Pascal pour le compte de PRETRE Thibault** : pose de panneaux photovoltaïques en toiture sur sa maison d'habitation sise 8 bis rue des Colombières
- **ISOLATION FRANCILIENNE pour le compte de DELACROIX Roger** : pose d'isolation extérieure sur sa maison d'habitation sise 5 rue de la Gare
- **GERMANI Liliane** : pose vélux et aménagement des combles de sa maison d'habitation sise 4 bis rue du Tonnet
- **MOREL Julien** : pose d'isolation extérieure et ouverture d'une porte-fenêtre sur sa maison d'habitation sise 6 rue de l'Epine
- **EURL MAIRE Pascal pour le compte de BOLLE-REDDAT Claude** : pose de panneaux photovoltaïques en toiture sur sa maison d'habitation sise 11 rue du Mont d'Or
- **BRUTILLOT Jazon** : construction d'un appenti fermé accolé à sa maison d'habitation sise 1 bis rue de la Gare

- **CZUSLO Freddy** : construction d'un appenti de stockage bois accolé à sa maison d'habitation sise 13 rue des Primevères
- **KRIEGER Giorgio** : construction d'un garage en annexe de sa maison d'habitation sise 12 avenue Jean de Lattre
- **FRANCE SOLAR pour le compte de CHOPARD Anthony** : pose de panneaux photovoltaïques en toiture sur sa maison d'habitation sise 3 rue des Primevères
- **VONIN Sandrine** : construction d'une extension accolée à sa maison d'habitation sise 2 allée des Lys

Accord de la Commission Urbanisme sous réserve des observations qui seront émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS de Valdahon.

- **CUPILLARD Gérard** : ouverture d'une porte de service – pose d'isolation extérieure et finition des façades de la maison d'habitation sise 2 rue Pasteur
- **RIEDO Gabriel / MESNIER Sarah** : transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre – création d'une fenêtre de toit sur leur maison d'habitation sise 9 rue des Chardonnerets
- **LEQUIN Quentin** : pose d'une clôture devant sa propriété sise 20 rue des Gentianes
- **COURLET Jérôme** : pose d'une clôture autour de sa propriété sise 14 rue des Primevères
- **BRETILLOT Claudine** : changement lambrichure et remplacement porte de grange sur sa maison d'habitation sise 12 Le Lava
- **COVITA Maxime** : ravalement des façades de la maison d'habitation et commerce sise 4 Place du Général de Gaulle
- **BOLLE Anthony / CALLAND Inès** : pose d'une barrière métallique autour de leur propriété sise 1 rue des Bleuets

Accord de la Commission Urbanisme.

- **BULLE Médéric / BOLE-RICHARD Flora** : construction d'un mur de soutènement autour de leur propriété sise 7 rue des Bouvreuils
- **AMANN Grégory** : pose d'une clôture autour de sa propriété sise 13 avenue du Maréchal Leclerc

Sur ces deux dossiers : en attente précisions complémentaires demandées par la Commission Urbanisme.

#### **4. FRAIS NOTARIÉS ACHAT LOCAL ADMR**

Le Maire expose au Conseil Municipal que la municipalité de Gilley a joué un rôle de facilitateur lors des négociations qui se sont déroulées en 2019 et 2020 entre l'ADMR et les professionnels de santé de la maison médicale.

En effet, à cette période, les professionnels de santé avaient pour projet une restructuration complète du bâtiment « maison médicale » en vue de permettre l'arrivée de nouveaux professionnels et avaient besoin de surface supplémentaire.

Parallèlement, l'association ADMR qui disposait d'un bureau au sein de la maison médicale sise 24 rue des Fauvettes, acceptait un éventuel déménagement sous réserve de pouvoir disposer d'un local situé au centre bourg et de réaliser une opération « blanche » (à savoir que la vente du local existant permette l'achat du nouveau local).

Le Maire a donc proposé à l'association ADMR :

- d'acquiescer un local situé au 3 rue Pasteur, ce qui permettait de libérer une surface au sein de la maison médicale,
- de prendre en charge la moitié des frais notariés.

Cette transaction a abouti et l'ADMR a payé dans un premier temps, l'intégralité des frais notariés s'élevant à 12 750 €. Il convient désormais de rembourser l'ADMR de la moitié de cette somme soit 6 325 €.

Accord du Conseil Municipal.

## **5. DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1 BUDGET COMMUNAL 2022**

Suite à une erreur matérielle lors de l'élaboration du budget, les crédits votés au chapitre 20 s'avèrent insuffisants. Il convient donc de basculer la somme de 2 400 € du chapitre 23 sur le chapitre 20, afin de pouvoir régler le solde des honoraires du cabinet PRELUDE concernant la révision du PLU.

Accord du Conseil Municipal.

## **6. FACTURATION DÉNEIGEMENT PARKING CENTRE DE SECOURS GILLEY**

Le Maire expose que les services techniques municipaux effectuent le déneigement du parking du centre de secours de Gilley et propose que ce service soit désormais facturé au SDIS DU DOUBS moyennant la somme de 60 € par passage.

Accord du Conseil Municipal.

## **7. RECRUTEMENT EMPLOI D'ÉTÉ 2022**

Au terme de la procédure de recrutement lancée pour recruter un emploi d'été au sein des services techniques, Monsieur Romain GALLAND a été nommé pour la période du 30 mai 2022 au 31 août 2022.

## 8. ACHAT VIDÉOPROJECTEUR ESPACE CULTUREL P. DONZEL et ORDINATEUR BIBLIOTHÈQUE

Monsieur Daniel HUGEL précise au Conseil Municipal que le vidéoprojecteur installé à l'espace culturel P. DONZEL ne fonctionne plus correctement et qu'il convient d'envisager son remplacement pour un matériel plus récent et plus performant.

Par ailleurs, comme prévu lors du vote du budget primitif, le remplacement de l'ordinateur de la bibliothèque est envisagé afin de pouvoir disposer d'un système d'exploitation plus récent et compatible avec le logiciel de la bibliothèque départementale.

Des devis ont été sollicités auprès de deux fournisseurs.

## 9. DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION VOIRIE COMMUNALE – LOTISSEMENT PÂTURE DESSOUS

Suite à la création du nouveau lotissement « Pâturage Dessous », le Conseil Municipal adopte la dénomination et numérotation suivante :

- ✓ RUE DES PINSONS pour la nouvelle voie desservant ce lotissement (voirie nouvelle partant de la RD et rejoignant la rue de la Joux)
- ✓ RUE DE LA JOUX : la numérotation actuelle se poursuit dans la continuité de la rue
- ✓ ALLEE DES IRIS : la numérotation actuelle se poursuit dans la continuité de la rue

Madame Nathalie CAILLE informe par ailleurs le Conseil Municipal que le travail de publication de la Base Adresse Locale est terminé pour notre commune.

Cette base de données publiée et à jour garantit une meilleure prise en compte des adresses dans les différents systèmes d'information des acteurs tels que les services de secours, de livraison, les fournisseurs d'énergie ou d'internet...

Site : <https://adresse.data.gouv.fr/>

## 10. POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

### ■ ENFOUISSEMENT RÉSEAUX AVENUE JEAN DE LATTRE :

Une partie seulement des nouveaux points d'éclairage publics est déjà en fonction ; les autres points pourront être installés après intervention d'ORANGE sur les becs de rue actuels. Fin de ces travaux prévue pour fin juin 2022.

Le Maire précise au Conseil Municipal que la luminosité de ces nouveaux becs de rue est réquie de moitié automatiquement entre 23h00 et 6h00.

## ■ TERRAIN SYNTHÉTIQUE ET ABORDS :

Ces travaux sont en cours et respectent pour l'instant le planning d'exécution prévu.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la subvention sollicitée auprès de l'Etat au titre de la D.E.T.R a été notifiée à la commune : elle s'élèvera à 114 246.03 € (30% des dépenses éligibles).

## ■ TRAVAUX EAU POTABLE / EAUX PLUVIALES ET EAUX USÉES RUE DE LA GARE ET AVENUE JEAN DE LATTRE :

Dans le cadre d'un groupement de commandes Commune de GILLEY / C.C MONTBENOIT, une consultation est en cours. Les offres sont à remettre pour le 3 juin prochain à 12h00.

## ■ TRAVAUX CIMETIÈRE :

Ce programme de travaux prévoit la construction de 6 caveaux de 4 places et 12 caveaux de 2 places, soit 18 caveaux au total.

La consultation est en cours ; les offres sont à remettre pour le 15 juin 2022.

## 11. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

### ■ COMMISSION FÊTES CÉRÉMONIES :

Madame Catherine MAHON indique que les inscriptions pour le repas de Fête des Mères prévu le 27 mai sont en cours et que les tâches sont réparties au sein de la Commission. La restauration est assurée par Haut-Doubs Gourmet.

### ■ BOIS :

Monsieur Jérôme CHABOD informe l'assemblée que la vente du 18 mai 2022 à CHAMPAGNOLE a permis la vente de 326 m<sup>3</sup> en bloc sur pieds, pour la somme de 33 999 € (soit 104.29 € le m<sup>3</sup>).

Monsieur Alain MARGUET a assisté à l'assemblée générale de l'association « AOC BOIS DU JURA » qui a pour but la mise en valeur de ce label auprès des différents intervenants du bois.

## ■ NETTOYAGE DE PRINTEMPS :

Le Comité des Fêtes, en lien avec la municipalité, a organisé son traditionnel nettoyage de printemps : Madame Nathalie DUBOIS-DUNILAC indique que le nombre de bénévoles était en forte baisse par rapport à 2021 (environ une vingtaine de personnes contre quatre-vingts l'année dernière). Il est remarqué toutefois que le village est plus propre que les années précédentes.

## ■ CULTURE :

Monsieur Daniel HUGEL indique que la dernière séance de cinéma a enregistré 47 entrées, un chiffre qui augmente peu à peu pour revenir à une moyenne comparable à celle d'avant la crise sanitaire.

Il remercie par ailleurs les communes avoisinantes qui font paraître les différentes animations (cinéma, concert, conférence...) de la saison culturelle sur leurs supports de communication tels l'application PANNEAU POCKET.

## 12. AFFAIRES DIVERSES

### ■ OPÉRATION BRIOCHES ADAPEI :

Pour information, la vente sur notre commune des brioches début avril a permis de récolter la somme de 3 876 € intégralement reversée à l'association ADAPEI.

### ■ DEMANDE DE M. JEAN-JACQUES ROULLOT :

Le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Jean-Jacques ROULLOT, acquéreur d'une parcelle au lotissement « Pâturage Dessous », qui souhaite se positionner sur une éventuelle vente de la zone naturelle (doline) située dans ce lotissement le long de la RD, en vue de la réalisation d'un éco-pâturage avec quelques animaux (mouton, chèvre, poule...).

Le conseil municipal n'est pas favorable à une telle vente et ajourne cette demande pour l'instant, indiquant qu'une réflexion sur l'entretien de cette zone sera lancée ultérieurement.

■ DEMANDE DE M. PATRICE SCHWINDENHAMMER :

Le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Patrice SCHWINDENHAMMER qui souhaiterait acquérir une petite parcelle destinée au jardinage.

Le Conseil Municipal n'est pas favorable à la vente d'un terrain et ne donne pas suite.

La séance est close à 22 heures 45.

Le Maire,  
Gilbert MARGUET



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Gilbert Marguet", written over a horizontal line.



Mairie de Gilley  
1, Place du Général de Gaulle  
25650 Gilley

✉ [mairie@gilley.fr](mailto:mairie@gilley.fr)  
☎ 03.81.43.32.00  
📠 03.81.43.39.02



Retrouvez toutes nos infos sur @sortiragilley

[www.gilley.fr](http://www.gilley.fr)





# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Timaël BOUCHER  
Aube KUBLER

23 avril 2022  
1<sup>er</sup> mai 2022

BESANCON  
PONTARLIER

## MARIAGES

Aïcha KARDES / Mustapha EL BOUAYADI  
Océane CZARNECKI / Tristan LEFEVRE  
Adeline FERNIER / POINTURIER Jérôme

21 mai 2022  
21 mai 2022  
28 mai 2022

PONTARLIER  
SOULTZ-HAUT-RHIN  
GILLEY

## DÉCÈS

Michel JAY  
Marcel LOCATELLI

24 avril 2022  
10 mai 2022

GILLEY  
BESANCON



### ■ INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES :

La Région Bourgogne Franche-Comté vous informe que le site d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2022/2023 ouvrira le 7 juin 2022.

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires, ont l'obligation de procéder à leur(s) inscription(s) :

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaires-dans-le-doubs>

### ■ JOURNÉE « PORTES OUVERTES A L'ÉCOLE » :

Après deux années d'absence pour cause de covid, la traditionnelle « Journée Portes Ouvertes à l'école » est de retour.

Rendez-vous le samedi 2 juillet matin !



## ■ JOURNÉE « ÉCOLE SANS VOITURE » :

Une journée « Ecole sans voiture » est organisée le mardi 14 juin 2022.

Lors de cette journée, merci de noter que la rue Pasteur sera fermée à la circulation entre le numéro 1 et le numéro 12 aux horaires suivants :

- 8h15 – 8h45
- 11h15 – 11h45
- 13h15 – 13h45
- 16h15 – 16h45

## ■ NOUVELLE ACTIVITÉ SUR GILLEY :

KEB ELEC – artisan électricien – opère dans tous les locaux pour des travaux de dépannage, rénovation et construction neuve. Au service des particuliers comme des professionnels, il intervient rapidement et effectue les devis gratuitement.

Contact : M. Karim EL BOUAYADI – Tél. 06.51.48.02.98 – mail : [kebelec@outlook.fr](mailto:kebelec@outlook.fr)

**KEB Elec**  
Travaux d'électricité

Dépannage      kebelec@outlook.fr  
Neuf                06 51 48 02 98  
Rénovation      Haut Doubs

## ■ LIGNE SNCF DES HORLOGERS :

### DES AMÉLIORATIONS QUI OFFRENT PLUS D'AVANTAGES



#### PLUS RAPIDE ! GAGNEZ JUSQU'À

- 15 minutes entre Besançon et La Chaux-de-Fonds
- 7 minutes entre Gilley et La Chaux-de-Fonds



#### UNE OFFRE DE TRANSPORT CADENCÉE AVEC

- 6 allers - 4 retours (train et car) du lundi au vendredi entre Gilley et Besançon
- 6 allers-retours du lundi au vendredi entre Gilley et La Chaux-de-Fonds



#### PLUS VERT, PLUS DE CONFORT !

- Voyagez dans un TER 5 fois moins polluant, soit 80% de CO<sub>2</sub> en moins
- Profitez des nouveaux TER + confortables et + capacitaires



#### DES CORRESPONDANCES OPTIMISÉES !

- Meilleur accès au TGV par la gare de Besançon Franche-Comté TGV
- Plus de correspondances vers Dijon depuis la gare de Besançon Viotte
- Des temps de correspondance plus courts de et vers Dijon avec un gain de 10 à 20 minutes



#### PLUS PRATIQUE !

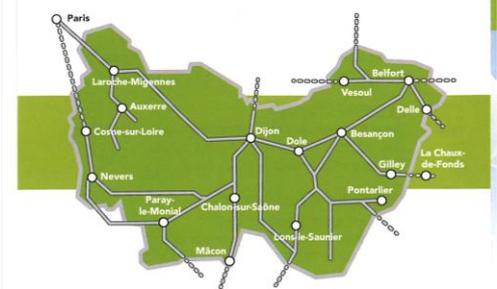
- Deux nouveaux distributeurs de billets régionaux sont à votre disposition dans les gares (vente d'abonnements frontaliers)



#### DES TARIFS AVANTAGEUX

- Bénéficiez, entre autres, de :
- 30% à 60% de réduction sur vos billets TER avec la carte TER Bourgogne-Franche-Comté Tarif réduit 26 et +
  - 50% de réduction, si vous avez moins de 26 ans, sur vos billets TER Bourgogne-Franche-Comté
  - Des avantages tarifaires avec les abonnements proposés sur cette ligne. Renseignements auprès des guichets des gares de Bourgogne-Franche-Comté.

PROFITEZ DE VOS RÉDUCTIONS SUR TOUTES NOS LIGNES !



#### ACHETEZ VOS ABONNEMENTS ET BILLETS



INTERNET :  
site TER Bourgogne-Franche-Comté



Au 03 80 11 29 29 (touche 4 - prix d'un appel local) et recevez-le par courrier ou par code ou sms (voir modalités auprès de Mobigo)



AUTOMATES RÉGIONAUX OU GUICHETS dans les gares de Bourgogne-Franche-Comté

Pour toute information TER (horaires, tarifs, services...)



Par téléphone : Mobigo au 03 80 11 29 29 du lundi au samedi (de 7h à 20h).



Internet : sites TER Bourgogne-Franche-Comté ou [www.viamobigo.fr](http://www.viamobigo.fr)



Aux guichets : dans les gares de la région Bourgogne-Franche-Comté.

INDICATIONS HORAIRES (A partir du 12 décembre 2021)

AU DÉPART DE GILLEY VERS BESANÇON	DURÉE MOYENNE ACTUELLE	GAIN DE TEMPS EN MINUTES*	PREMIER DÉPART	DERNIER DÉPART	NOMBRE DE CIRCULATIONS PAR JOUR			
Avoudrey	16 min	-	6h35	19h39	6			
Le Valdahon	25 min	2						
Le Valdahon camp militaire	28 min	4						
Étalans	33 min	3						
L'Hôpital-du-Grosbois	37 min	4						
Mamirolle	44 min	6						
Saône	49 min	7						
Morre	54 min	7						
Besançon Mouillère	59 min	8						
Besançon Viotte	1h05	8						
AU DÉPART DE GILLEY LA CHAUX-DE-FONDS (SUISSE)	DURÉE MOYENNE ACTUELLE	GAIN DE TEMPS EN MINUTES*				PREMIER DÉPART	DERNIER DÉPART	NOMBRE DE CIRCULATIONS PAR JOUR
Morteau	14 min	1				5h13	20h43	6
Le Locle Col-des-Roches	26 min	5						
Le Locle	30 min	8						
Le Crêt-du-Loche	34 min	8						
La Chaux-de-Fonds	39 min	7						

\* Temps donnés à titre indicatif sur la base des horaires du 13 décembre 2020 au 28 février 2021 - Tous les horaires sont disponibles sur les sites Internet TER Bourgogne-Franche-Comté et [www.viamobigo.fr](http://www.viamobigo.fr)

**LIGNE DES HORLOGERS**  
BESANÇON - GILLEY - LA CHAUX-DE-FONDS



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE





## Qualité de l'eau

### Unité de Gestion et d'Exploitation GILLEY

#### synthèse 2021 / UDI GILLEY

##### CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DISTRIBUTION

EXPLOITANT	Régie
RESSOURCE	Achat d'eau au Syndicat de Dommartin (Ressource en nappe alluviale)
PERIMETRES DE PROTECTION	A abandonner
TRAITEMENT	désinfection aux ultra-violetts et au chlore gazeux
POPULATION DE L'UNITE DE DISTRIBUTION	1636

##### QUALITE BACTERIOLOGIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2021

Nombre total d'analyses réalisées en 2021 et représentatives de l'eau distribuée	<b>8</b>
Nombre d'analyses non conformes attestant d'une pollution microbiologique présentant un risque sanitaire	<b>0</b>
Nombre d'analyses non satisfaisantes attestant d'un dysfonctionnement ou de l'absence de traitement	<b>0</b>

##### EVOLUTION DES BILANS BACTERIOLOGIQUES SUR LES DERNIERES ANNEES

Bilans	2019	2020	2021
% d'analyses non conformes	0%	0%	0%

##### SOUS PRODUITS DE LA DESINFECTION DANS L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2021

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
Chlore résiduel libre	mg/l	absence d'odeur ou de saveur désagréable et pas de changement anormal	4	0	0,05	0,10
Bioxyde	mg/l		0			
Chlorites	mg/l	<b>0,2</b>	0			
Trihalométhanes	µg/l	<b>100</b>	1	0	4,06	4,1

##### LIMITES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2021

Paramètres	Unités	Limites de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la limite de qualité	Moyenne	Maximum
Nitrates	mg/l	50 mg/l	4	0	8,7	12,0
Pesticides	µg/l	0,1 µg/l par molécule	3	0		
		0,5 µg/l total pesticides	3	0	0,000	0,000
HAP	µg/l	0,1 µg/l	1	0	0,00	0,00

##### REFERENCES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2021

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
pH	unité pH	[6,5 - 9]	8	0	7,7	7,8
Conductivité à 25 °C	µS/cm	[200 - 1000]	8	0	537	572
Dureté équilibre calco-carbonique	°F	sans objet proche de l'équilibre	3	eau incrustante	25,7	26,6
Turbidité	NFU	2	8	0	0,0	0,0
Ammonium	mg/l	0,1 ou 0,5 si naturel	8	0	0,0	0,0
Matière Organique	mg/l	2	4	1	1,9	2,2
Aluminium	µg/l	200	2	0	0,0	0,0
Fer	µg/l	200	4	0	5,7	12,3
Manganèse	µg/l	50	12	0	8,8	44,5

**Conseils**



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

**Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :**

**GILLEY**

**1806**

Maître d'Ouvrage : GILLEY  
Exploitant : Régie

L'eau est prélevée dans la nappe alluviale de l'Arrier puis elle est désinfectée aux ultraviolets et au chlore gazeux avant d'être distribuée.

**Bactériologie**

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport.  
Limite de qualité : absence de germe.

Nombre d'analyses réalisées : 8

Nombre d'analyses non conformes : 0

**Turbidité**

Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.  
Référence de qualité : 2 NFU

Nombre d'analyses réalisées : 8

Nombre d'analyses non conformes : 0

Valeur maximale mesurée : 0

**Nitrates**

L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.  
Limite de qualité : 50 mg/l

Nombre d'analyses réalisées : 4

Nombre d'analyses non conformes : 0

concentration moyenne : 8,7

concentration maximale : 12

**Dureté**

La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource.  
Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive

Nombre d'analyses réalisées : 3

Valeur moyenne mesurée : 25,7

Valeur maximale mesurée : 26,6

**Pesticides**

La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.  
Limite de qualité : 0,1 µg/l

Nombre d'analyses réalisées : 3

Nombre d'analyses non conformes : 0

concentration moyenne : 0,00

concentration maximale : 0

**Autres**

Limite de qualité :

Nombre d'analyses réalisées :

Nombre d'analyses non conformes :

concentration moyenne :

concentration maximale :

**CONCLUSION et AVIS SANITAIRE**

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- une bonne qualité microbiologique
- une qualité organoleptique satisfaisante
- des teneurs en matière organique (COT), élément indésirable, légèrement supérieures à la référence de qualité
- des teneurs pour les autres substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une absence de pesticides et d'hydrocarbures

Le réseau de distribution est de bonne qualité.

Une teneur importante en matière organique peut nuire à la qualité de la désinfection par chloration (nécessité de surchloration ce qui entraîne des problèmes de goût)

Le puits actuel est trop vulnérable et le réseau sera sécurisé par la mise en service de ressources protégées courant 2022.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : [www.eaputable.sante.fr](http://www.eaputable.sante.fr)



## Qualité de l'eau

### Synthèse 2021

Unité de gestion et d'exploitation

GILLEY

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

**Avis de l'ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2021 sur les unités de distribution**

#### **GILLEY**

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- une bonne qualité microbiologique
- une qualité organoleptique satisfaisante
- des teneurs en matière organique (COT), élément indésirable, légèrement supérieures à la référence de qualité
- des teneurs pour les autres substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une absence de pesticides et d'hydrocarbures

Le réseau de distribution est de bonne qualité.

Une teneur importante en matière organique peut nuire à la qualité de la désinfection par chloration (nécessité de surchloration ce qui entraîne des problèmes de goût)

Le puits actuel est trop vulnérable et le réseau sera sécurisé par la mise en service de ressources protégées courant 2022.



# Sortir à Gilley



Espace Donzel



## **T**héâtre de plein air « CONTE DIABLERIES ET AUTRES MONSTRE »

Samedi 11 Juin à 18h00 (Rue des Aubépines)

5€

Franck MEINEN Conteur Comtois

**Vous vous êtes souvent demandé comment sont apparues la lune, les étoiles, les montagnes, les forêts... Vous aimeriez savoir si le Diable vit tranquillement en Enfer... Vous êtes intrigués par les maisons hantées... Eh bien, ne cherchez plus ! Vous obtiendrez toutes les réponses à vos questions dans le spectacle « Diableries et Autres Monstres » ! Même si on y croise le Diable, des sorcières, des bossus, des fantômes et de nombreux diabolins,**

**ce spectacle n'a pas pour but de terroriser les auditeurs mais plutôt de les étonner et de les faire sourire ! chacun pourra s'exprimer et le conteur aura besoin de votre aide pour avancer dans son récit... Petits et grands sont les bienvenus à partir de 5 ans. Ce spectacle dure environ 1 heure.**

## **C**inéma « LES FOLIES FERMIERES »

Mardi 14 juin à 20h00

5€

4,20€

De Jean-Pierre Améris

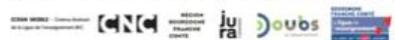
Avec Alban Ivanov, Sabrina Ouazani, Michèle Bernier  
Comédie dramatique - français - 1h49

**David, jeune paysan du Cantal, vient d'avoir une idée : pour sauver son exploitation de la faillite, il va monter un cabaret à la ferme... Le spectacle sera sur scène et dans l'assiette, avec les bons produits du coin. Il en est sûr, ça ne peut que marcher ! Ses proches, sa mère et surtout son grand-père, sont plus sceptiques. Ce séjour "familial" s'annonce mouvementé.**

ÉCRAN MOBILE vous présente :



Retrouvez toute la programmation sur notre site : [www.ecranmobilebfc.org](http://www.ecranmobilebfc.org)



Restez informé avec nos différents supports

[www.gilley.fr](http://www.gilley.fr)

panneau pocket

Facebook et Instagram

@sortiragilley

Ne pas jeter sur la voie publique



# SAMEDI 18 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE GILLEY



## PROGRAMME

ESPERANCE  
DU SAUGAIS

ESTELLE  
OUDOT

BAOBAB

CPASNET

THE ELEMENTS

BLACK BEER

SALLE DES FETES  
A PARTIR DE 18H

BUVETTE ET  
PETITE RESTAURATION  
SUR PLACE

ORGANISEE PAR LE  
COMITE DES FETES DE GILLEY

Made with PosterMyWall.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé



# SAMEDI 25 JUIN

RDV 15h30 centre village

rue de l'abbaye

DEPART Défilé 16h

Spectacle de l'école 17h

Soirée : apéro et  
Souper dansant

## LES ANIMAUX EN MUSIQUE

